

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2008

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le quatorze mars deux mil huit, à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Luc JOUSSE, Maire.

PRESENTS

Michel BOUVARD
Michelle LETOT
Fern GUILIBERT DE LA LAUZIERE
Annie CABASSE-LAROCHE
Joëlle DUMOND
Liliane TISSERAND
Jean Claude CARPENTIER
Françoise CHAILLAN
André COURTIL
Jean Paul OLLIVIER
Colette ANGLADE
Paul HEIM
Florent VILLANOVA
Michel TING
Joëlle NEVEUX
Joël PASQUETTE
Marie Claude GUERIN
Patrick VEGAS
Philippe LEFEVRE
Nicole LOTITO
René CORGNOLO
Luc JOUSSE
Sylvie SERGE CABITEN
Jean Christophe MILLIOT
Isabelle PLANTARD
Johnny RODRIGUES
Fanny PAIGNON

La séance est ouverte à 10 heures par Monsieur Luc JOUSSE, Maire.

I – DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

Mademoiselle Fanny PAIGNON est élue secrétaire de séance.

VOTE : UNANIMITE (27 voix POUR)

II - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

VOTE : UNANIMITE (27 voix POUR)

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 09 mars 2008 :

INSCRITS 10 511
VOTANTS 7 885
NULS 289
SUFFRAGES EXPRIMES 7 596

Ont obtenu :

Liste “ *POUR ROQUEBRUNE POURSUIVONS ENSEMBLE* » 4 877 voix soit 27 sièges
Liste “ *ENSEMBLE AVEC JEAN PIERRE SERRA* ” 2 719 voix soit 6 sièges

Monsieur le Maire déclare installer Mesdames et Messieurs :

Michel BOUVARD
Michelle LETOT
Fern GUILIBERT DE LA LAUZIERE
Annie CABASSE-LAROCHE
Joëlle DUMOND
Liliane TISSERAND
Jean Claude CARPENTIER
Françoise CHAILLAN
André COURTIL
Jean Paul OLLIVIER
Colette ANGLADE
Paul HEIM
Florent VILLANOVA
Michel TING
Joëlle NEVEUX
Joël PASQUETTE
Marie Claude GUERIN
Patrick VEGAS
Philippe LEFEVRE
Nicole LOTITO
René CORGNOLO
Luc JOUSSE
Sylvie SERGE CABITEN
Jean Christophe MILLIOT
Isabelle PLANTARD
Johnny RODRIGUES
Fanny PAIGNON

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

La séance est, à présent, présidée par le doyen des membres en exercice, conformément à l'article L. 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir Monsieur Michel BOUVARD.

1 - ELECTION DU MAIRE

Monsieur BOUVARD propose la candidature de Monsieur Luc JOUSSE.

Des bulletins vierges et du candidat « Luc JOUSSE » sont distribués par Melle Fanny PAIGNON, secrétaire de séance.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- A déduire (blancs, litigieux) : 1
- Reste de suffrages exprimés 26
- Majorité absolue : 14.

Avec 26 voix, Monsieur Luc JOUSSE est déclaré élu MAIRE.

VOTE : UNANIMITE (26 voix POUR)

2 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Après débat, le Conseil Municipal :

- **FIXE** à 9 (NEUF) le nombre de postes d'Adjoints.

VOTE : UNANIMITE (27 voix POUR)

3 – ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire invite les candidats à se présenter puis invite le Conseil Municipal à procéder au vote.

Des bulletins vierges et des bulletins de la liste ci-dessous citée sont distribués par Melle Fanny PAIGNON, secrétaire de séance.

- Jean Paul OLLIVIER
- Michel BOUVARD
- Annie CABASSE LAROCHE
- Joëlle NEVEUX
- Patrick VEGAS
- Florent VILLANOVA
- Michèle LETOT
- Marie Claude GUERIN
- Nicole LOTITO.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19 (les Adjoints se sont abstenus)

- A déduire (blancs, litigieux) : 1

- Reste de suffrages exprimés : 20

VOTE : UNANIMITE (19 voix POUR)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heure 20.

AFFICHE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2121.25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fait à Roquebrune-sur-Argens, le 14 mars 2008

Le Maire,
Luc JOUSSE